



ENVIRONNEMENT
GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

SASSENAGE



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LA MISE EN PLACE D'UN PPP (PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ)

CONTEXTE INITIAL :

- ÉCLAIRAGE PUBLIC COMPTANT PARMIS LES PLUS GROS POSTES DE CONSOMMATION DE LA COMMUNE AVANT 2010
- PARC DE 1400 POINTS LUMINEUX

OBJECTIF DU CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE À HORIZON 2025 : DIMINUER DE 40% LA CONSOMMATION LIÉE À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR RAPPORT À 2010

MÉTHODE UTILISÉE

- Recrutement d'un AMO pour réaliser l'état des lieux et accompagner la commune dans la sélection du prestataire (dialogue compétitif)
- CPE comprenant 2 volets : investissement (renouvellement des sources) et fonctionnement/maintenance

DESCRIPTION

- Utilisation de la variation de puissance, de la LED et de la détection de présence
- Séparation des armoires publics/privées.
- Extinction des pistes cyclables de 22h à 6h
- Compensation carbone des émissions
- Tri des DEEE par Recyclum

RÉSULTATS/RÉALISATIONS

- Diminutions de 39% des consommations entre 2010 et 2015, contre 33% prévues
- 57 kWh consommés par habitant contre 99 kWh par habitant en moyenne nationale

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES/CONSEILS

- Montage complexe au point de vue administratif
- Engagement sur 15 ans (prêts conséquents)
- Toute économie au-delà des objectifs est répartie à 50/50 entre la commune et le prestataire
- La révision des puissances souscrites qui peut également permettre des économies d'énergie substantielles sera réalisée par le prestataire en 2017



Pierre VEYRET
Responsable du suivi du PPP
SASSENAGE
Tél. 04 76 26 85 66
pveyret@sassenage.fr
Site : www.sassenage.fr
